





Rése	ervé	au	trib	unal

Le formulaire rempli doit être transmis par le tribunal dans les **7 jours suivant le dépôt de la demande de divorce** au Bureau d'enregistrement des actions en divorce, 284 rue Wellington, Ottawa ON K1A 0H8

Numéro du tribunal

Numéro d'enregistrement

Tribunal où la demande de divorce est déposée / transférée

Action en divorce transférée de :

Les droits prévus sont:

Facturés par trimestre

Exemptés

Exemptés-Demande transférée

Les renseignements à fournir ci-dessous sont obligatoires et concernent la demande de divorce

1. Province / Territoire		Date de dépôt / transfert de la demande de divorce			2. Date du mariage					
		Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour			
Demandeur / Demandeur conjoint 1				Défendeur / Demandeur conjoint 2						
3. Demandeur / Demandeur conjoint Genre à la veille du mariage			3. Défendeur / Demandeur conjoint Genre à la veille du mariage							
Demandeur		Masculin			Défendeur			Masculin		
Demandeur cor	njoint	Féminin nt Autre genre Information non disponible			Demandeur conjoint			Féminin Autre genre Information non disponible		
4. Nom à la veille du mariage			4. Nom à la veille du mariage							
5. Prénoms à la veille du mariage			5. Prénoms à la veille du mariage							
6. Date de naissance	Année	Mois .	Jour		6. Date de naissanc	e Anr	née M	lois Jour		
Signature du fonctionnaire c	lu tribunal				Date de la signature (A	·			_	

Énoncé relatif à la Loi sur la protection des renseignements personnels

Le Ministère de la Justice Canada est déterminé à protéger la vie privée des gens, y compris les renseignements personnels que vous fournissez dans le présent Formulaire de d'enregistrement d'une action en divorce. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en territ de la Loi sur le divorce et le Réglement sur le Bureau d'arregistrement des actions en divorce, et sont protégées conformément ai la Loi sur le protection des renseignements personnels. Ils sont recueillis, utilisés et divulgués afin d'informer les greffies de différents tribunaux de l'existence d'un dédoublement de demandes de divorce en instance afin de régler des questions de compétence en vertu de l'article 3 de la Loi sur le divorce. Les renseignements recueillis dans le présent formulaire seront utilisés, conformément aux conditions énoncées dans le Fichier du Bureau d'enregistrement des actions en divorce, JUS PPU 05, ainsi que pour toute autre utilisation et d'uvilgation prévue par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Nous ne pourrons pas traiter votre demande de renseignements à moins que tous les renseignements personnels requis sont fourins. Si vous avez besonid per récisions au sujet du présent formulaire, evaluille appeler au 613-957-4519.

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels conservés par le Bureau d'enregistrement des actions en divorce et de demander que des corrections soient apportées à ceux-ci. Lorsqu'il est impossible d'apporter une correction, vous avez le droit de demander qu'une note soit jointe aux renseignements personnels, veuiller communiquer avec notre Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, le vailler communiquer avec notre Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, a l'accès and l'accès al l'information et de la protection des la protection des la vie privée du Canada concernant le traitement de vos renseignements personnels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée, à l'adresse www.priv.gcca, ou communiquer avec le Commissariat par téléphone au 1-800-281-1376.